

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Band: 4 (1894)
Rubrik: Notices diverses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICES DIVERSES

De la préparation et de la conservation des empreintes de monnaies et jetons.

Les personnes qui s'appliquent à la conservation des monnaies et des jetons ne sont pas toutes guidées par le même sentiment. Les unes, en collectionneurs passionnés, acceptent tout ce qu'elles trouvent quel que soit l'état de conservation, la nature, l'origine de la pièce, et cela, afin de faire nombre ou de se donner la satisfaction de dire : « cette pièce se trouve sur mes cartons » et non sur ceux de tel ou tel. » La question d'art ou de parti à en tirer pour l'étude n'entre pas dans leurs prévisions (1).

D'autres chercheurs s'attachent surtout au fini et à la beauté de la gravure en recueillant les exemplaires irréprochables de conservation. Ils consacrent ainsi, pour satisfaire leurs fantaisies, des sommes considérables, dépassant souvent la mesure imposée par la raison et par la valeur réelle de l'objet.

Les amateurs d'une troisième catégorie, tout en ne dédaignant aucune des pièces qui peuvent leur tomber

(1) C'est un de ces personnages qu'avait en vue La Bruyère lorsqu'il décrit un certain curieux, pour lequel il n'éprouve, dit-il, nulle sympathie. « Croyez-vous que *Diognète* « cherche à s'instruire par les médailles et qu'il les regarde comme des preuves parlantes « de certains faits et des monuments fixes et indubitables de l'ancienne histoire ? Nulle- « ment... *Diognète* sait d'une médaille le *fruste*, le *flou* et la *fleur de coin* ; il a une « tablette dont toutes les places sont gardées à l'exception d'une seule. Ce vide lui blesse la « vue et, c'est précisément et à la lettre, pour la remplir qu'il emploie son bien et sa vie, « plus encore que pour ne voir pas interrompre une suite d'empereurs. »

(*Caract. de La Bruyère*, édit. Charp., 1841, p. 381).

sous la main, se bornent plus volontiers à celles qui sont susceptibles de devenir pour eux un sujet de recherches critiques ou historiques. Ce sont les plus méritants, mais pas toujours les plus favorisés de la fortune.

Quoi qu'il en soit, pour un motif ou pour un autre, les bonnes pièces deviennent de plus en plus rares, leur prix s'élève continuellement et, par là, les collections sont rendues chaque jour fort difficiles. Je crois donc être utile à ceux de nos confrères qui voient surtout dans la numismatique un attrait intellectuel, plutôt qu'une question de case à remplir, et qui tiennent à limiter leurs dépenses, en leur faisant connaître le moyen d'obtenir des empreintes pouvant suppléer parfaitement aux originaux, souvent très rares et qui ne se rencontrent que dans les collections spéciales.

Il faut avant tout que le mode opératoire soit assez *prompt*, assez *simple*, assez *pratique*, pour pouvoir être employé, soit chez un amateur, soit dans un musée, lors d'une visite de quelques moments. Le matériel employé à cet effet doit facilement être mis en poche dans une sorte de trousse, réservant pour le retour à la maison une série d'opérations ultérieures. C'est précisément, vu l'embarras de l'outillage, la nécessité d'une bougie ou d'une lampe à alcool, le motif qui me fait passer sous silence la confection des empreintes en cire à cacheter, en plâtre, en métal fusible pour lesquelles la manipulation est loin d'être aussi rapide et aussi commode que celle des empreintes par simple *estampage* sur papier. Ce sont de ces dernières seules dont il sera question ici.

Le procédé s'applique à toute espèce de pièces, monnaies, jetons, médailles, camées. Mais je l'ai surtout employé pour la reproduction des jetons, ce qui m'a permis de réunir ainsi plusieurs milliers d'empreintes faciles à examiner, à classer et à conserver.

Ces empreintes s'obtiennent aisément sur papier mince, dit *pelure*, ou sur papier d'étain. Dans ce but l'opérateur devra se munir de divers objets que nous allons énumérer.

Outillage pour empreintes.

1^o Une plaque de caoutchouc d'une épaisseur de 1 centimètre environ et de 10 centimètres de large dans un sens sur 6 dans l'autre.

2^o Une brosse à poils serrés, courts et flexibles. On en trouve communément dans les magasins de broserie de 10 à 12 centimètres de long sur 3 ou 4 de large. Une simple brosse à ongles peut suffire à la rigueur.

3^o Une petite pince dite *précelle*.

4^o Quelques grammes de mine de plomb dans une petite boîte. Elle doit être en poudre impalpable et bien onctueuse. Celle qui sert en galvanoplastie est excellente.

5^o Le papier doit être mince, mais assez résistant pour ne pas se déchirer sous la pression de la brosse. Celui qui convient le mieux est le papier pelure dit *Blanchet n^o 2* (1). A l'aide d'un mandrin en carton qui doit avoir environ 7 centimètres de long sur 4 de large, on arrive à plier son papier de grandeur convenable et sans perte ; on le découpe ensuite. Chaque feuille peut fournir la matière de 92 à 96 empreintes. On prépare ainsi une certaine provision de petits morceaux que l'on conserve pour l'usage dans une boîte de grandeur appropriée (2). Les dimensions dont il s'agit ici sont celles qui conviennent pour les jetons ; elles devraient être modifiées, bien entendu, pour des modules plus grands.

6^o Le papier d'étain pour empreintes s'achète chez les marchands de couleurs, ou les chocolatiers. On en choisit des feuilles qui peuvent peser chacune de 40 à 45 grammes et dont on tire une centaine de petits rectangles de la

(1) On en trouve d'excellent rue Réaumur, à Paris, papeterie du Conservatoire.

(2) Les boîtes à cartes de visite, devenues inutiles, sont très bonnes pour cet emploi.

grandeur de ceux que nous venons d'indiquer à propos du papier ordinaire. On les entasse dans une boîte pour l'usage.

Mode opératoire.

Voici comment on procède à l'estampage des empreintes.

A. — Nous parlerons d'abord de celles fabriquées avec le papier mince. Bien que la confection de ces empreintes soit connue et employée depuis longtemps, elle ne donne pas les mêmes résultats entre toutes les mains. Elle exige, pour réussir, une certaine adresse que l'habitude permettra facilement d'acquérir.

On dispose sur une table la plaque de caoutchouc⁽¹⁾; on verse à côté, sur une feuille de papier écolier, quelques parcelles de mine de plomb que l'on étend avec le doigt. Prenant avec la précelle l'un des petits papiers minces préparés de grandeur, on le mouille avec la langue (j'ai essayé avec de l'eau mise dans une soucoupe, mais cela ne réussit pas aussi bien). On enveloppe le jeton à reproduire avec ce papier du côté à peine mouillé en évitant de produire des plis, puis on place sur le caoutchouc l'objet que l'on tape en dessus à petits coups avec la brosse jusqu'à ce que les reliefs soient bien reproduits; on achève d'accuser ceux-ci en pressant avec le bout du grand doigt *très légèrement* imprégné de mine de plomb. On retourne la pièce sans enlever le papier qui y reste toujours adhérent et on frappe l'autre côté avec la brosse, de façon à mouler l'envers de la pièce dont on achève de développer la gravure avec le doigt et la mine de plomb comme il vient d'être dit. Pendant cette opération qui dure à peine une minute, le papier a eu le temps de se dessécher; on l'enlève et on l'étend dans une boîte avec la précelle.

(1) A défaut de celle-ci, on peut y suppléer à l'aide d'un journal replié en plusieurs doubles.

Lorsqu'on a obtenu le nombre d'empreintes désirées, on peut, rentré chez soi, les fixer, avec un peu de gomme mise aux quatre angles, soit sur un album, soit sur un carton d'une grandeur un peu supérieure à celle de l'empreinte. Sur les bords ou au revers de ce carton, on écrit les annotations voulues et explicatives de la médaille.

B. — Les empreintes sur papier d'étain se préparent absolument de la même manière qu'avec le papier pelure, sauf le mouillage et le frottement avec la mine de plomb qui sont inutiles.

Les empreintes sont couchées par lit dans une boîte et leur intervalle est séparé par quelques filaments de ouate. On peut en empiler de cette manière une assez grande quantité, ce qui facilite, sans dommage, le transport à domicile.

Fixation des empreintes en étain.

Ces reproductions, délicates à manier, seraient en effet d'une altération facile, si on se bornait à l'opération que nous venons d'indiquer. On les rend résistantes à l'aide d'une manipulation complémentaire qui constitue la partie neuve et originale du procédé.

Il faut pour cela se munir d'un nouvel outillage que voici :

1^o Une plaque de marbre carrée de 10 à 15 centimètres de côté; (un simple pavé de faïence bien poli peut, à la rigueur, suffire.)

2^o Une petite casserole dans laquelle on fait fondre deux parties de cire jaune (50 gr.), une de résine ou colophane (25 gr.) et une de poix blanche (25 gr.).

3^o Un support avec lampe à alcool dont on règle la mèche de manière à permettre de fondre rapidement le mélange, ou de l'entretenir en fusion pendant le temps de l'opération.

4^o Une petite cuillère en fer avec manche de bois de

la grandeur et de la forme d'une cuillère à moutarde. On en trouve chez les quincaillers, pour certains usages de cuisine, qui sont excellentes en vue du but à remplir ici.

5^o Petits cartons de la grandeur de la feuille qui a servi à façonner l'empreinte; (les cartes de visite, non glacées, peuvent être par économie utilisées.)

Cela étant, on étale sur la plaque de marbre l'empreinte d'étain, de façon que le droit soit bien dressé et au contact du marbre; l'envers se présente naturellement en dessus avec les dépressions correspondant au relief de la gravure. La cavité ainsi formée est remplie avec du mastic fondu puisé à l'aide de la petite cuillère dont le dos permet de bien unir la surface et de donner une épaisseur uniforme de 1 mill. environ; puis, pendant que la masse est encore chaude et pâteuse, on applique dessus le morceau de carton préparé à cet effet, en frottant doucement avec la paume de main de manière à assurer uniformément le contact. Une fois le tout refroidi, on retourne le carton auquel adhère l'empreinte d'étain dont les reliefs apparaissent avec une résistance qui permet un maniement facile et une conservation indéfinie. Les indications relatives à la pièce sont inscrites au revers du carton qui se range en boîte suivant la classification adoptée, absolument comme les fiches d'un catalogue de bibliothèque. La seule précaution à prendre pour la conservation de ces sortes de clichés, est d'éviter le soleil ou le voisinage d'un fourneau qui amènerait la fusion du mastic.

La dureté de ce mastic, en hiver surtout, est telle que l'on peut se servir des empreintes en étain pour prendre, sans altérer celles-ci, de nouvelles épreuves en papier pelure ou en celui d'étain, entièrement conformes au modèle, d'une grande netteté, et cela d'une manière presque indéfinie.

J. CHAUTARD.

Essai de classifications à suivre dans l'étude des jetons français.

Puisque j'ai parlé de classement des empreintes, je crois devoir insister sur l'intérêt que j'attache à pouvoir varier leur distribution, le cas échéant. En effet, une histoire générale des jetons reste et restera longtemps encore à faire et ne pourra être entreprise que par parties. Il faut donc être en mesure de manier et d'isoler facilement les éléments qui doivent servir de base à cette étude, indépendamment des pièces originales.

Comme indication de travaux déjà parus sur les jetons, on peut citer, parmi les ouvrages anciens, celui du P. MENESTRIER concernant les médailles de Louis XIV; les publications de J. DE BIE relatives aux rois, reines et familles de France; les cinq volumes de VAN LOON sur les médailles et jetons se rapportant aux campagnes dans les Pays-Bas aux XVI^e et XVII^e siècles. Puis les quelques descriptions contenues dans l'*Histoire de Lorraine* de DOM CALMET ou dans les *Annales de la Monarchie française* de LIMIERS.

A cette liste, nous ajouterons celle d'auteurs contemporains dont les recherches ont été insérées dans divers recueils périodiques et existent en tirés à part. Ne pouvant tout embrasser, je me bornerai aux principales publications comprises sous les titres qui me semblent les plus rationnels.

Familles de France. — BLANCHET. Famille d'Épernon;
Famille de Henri de Navarre.

CHAUTARD. Les princes de Vendôme de la deuxième maison de Bourbon, postérieure à Henri IV.

— Les princes de Vendôme de la première maison, antérieure à Henri IV.

ROUYER. Familles princières et autres (Histoire du jeton).

Services divers. — MAZEROLLE. Jetons de la maison du Roi (chambre aux deniers, bâtiments, offices divers, etc.).

ROUYER. Services de la maison du Roi (Histoire du jeton).

GUICHON DE GRANDPONT. Jetons de la marine, des galères, des colonies.

Provinces et villes. — AMANTON. Planches gravées de jetons des villes et maires de Dijon, Beaune, Auxonne, etc.

D’AFFRY DE LA MONNAIE. Échevinage parisien.

DAUBAN. Jetons de Tours.

— Jetons de Nantes.

DELATTRE. Jetons de Cambrai.

DESCHAMPS DE PAS. Jetons de l’Artois.

DE FONTENAY. Jetons de Bourgogne (États, maires, etc., etc.).

FORNIER. Jetons de Bretagne.

LOIR. Jetons de la ville de Mantes.

D^r PONCELET. Échevinage lyonnais.

PERTHUIS et DE LA NICOLLIÈRE. Armoiries et jetons de Nantes.

QUINTARD. Jetons de l’hôtel de ville de Nancy.

ROBERT. Jetons de Cambrai et des trois Évêchés.

— Échevinage messin.

A. DE SOLAND. Jetons des maires d’Angers.

G. DE SOULTRAIT. Numismatique bourbonnaise.

— Numismatique nivernaise.

H. SARRIAU. Numismatique nivernaise.

M. WERLY. Numismatique de Reims.

Corporations. — L. CHEREAU ; CORLIEU ; KLUYSKENS. Jetons des doyens de la faculté de médecine de Paris.

CHAUTARD. Jetons des apothicaires (*manuscrit*).

DE LESPINASSE. Les métiers et corporations de l'alimentation, à Paris.

MANTELIER. Les marchands fréquentant la rivière de Loire.

DE SOULTRAIT. Jetons de plomb des archevêques de Lyon.

Événements historiques. — BLANCHET. Médailles et jetons du sacre des rois de France.

CHAUTARD. Jetons relatifs au siège de la Rochelle (*manuscrit*).

PREUX. Jetons relatifs au traité des Pyrénées et au mariage de Louis XIV.

ROUYER. Jetons relatifs à la prise d'Arras.

— Jetons relatifs aux expéditions dans les Pays-Bas.

Types divers. — CHAUTARD. Jetons aux types des trois pensées, de l'oranger, de l'amour ailé.

— Jetons aux emblèmes scientifiques (*manuscrit*).

— Jetons aux légendes pieuses (*manuscrit*).

— Jetons à la ruche d'abeilles (*manuscrit*).

GUICHON DE GRANDPONT. Emblèmes maritimes.

ROUYER. Types de l'Ours, de la tête de Maure, etc.

Grandeur du module. — ROUYER. Jetons de Henri IV et de Louis XIII, de petit module.

Nom du graveur. — BEAUPRÉ. Œuvre de Saint-Urbain.

DAUBAN. Jetons de Nicolas Briot.

LE PAGE. Graveurs lorrains.

MAZEROLLE. Les grands médailleurs français.

ROUYER. Jetons gravés par Briot.

— Jetons frappés à Sedan.

Monographies diverses. — BLANCHET. Henri et François, ducs d'Orléans.

CHAUTARD. Le chevalier d'Aumale.

DE LONGPÉRIER. Jetons composés par Sully.

— De l'S barré sur les jetons de
Henri IV.

MAZEROLLE. Jetons rares et inédits.

ROUYER. Jetons rares et inédits.

— Jetons de l'échevinage parisien.
Etc., etc.

J. CHAUTARD.

La nouvelle percée de Bourg-en-Bresse.

A propos de quelques médailles.

On vient d'ouvrir, à travers le plus vieux quartier de Bourg, une rue nouvelle, appelée à devenir la principale artère de la ville. Parmi les objets curieux, que les démolitions ont mis au jour, on doit signaler quatorze pièces de monnaie, recueillies par un amateur, au bas de la percée, près de la place d'Armes, et actuellement encore en sa possession.

La plus ancienne est un moyen bronze, très beau, de Constantin. Au droit : IMP CONSTANTINVS P F AVG. Le buste est cuirassé, la tête laurée. On reconnaît bien Constantin à son énorme corpulence et à sa superbe encolure. Le dieu Mars, nu, le chef casqué, et en position de combat, tenant un bouclier de la main gauche et de la droite une lance en arrêt, motif accosté de S A occupe le champ du revers : MARTI PATRI PROPVGNATORI ; à l'exergue PTR .

Ces derniers sigles, de l'exergue et du champ, sont des signes monétaires inexpliqués. On en compte plus de 130 pour le seul règne de Constantin. Il me semble, cependant, que l'on pourrait voir dans S A une trans-

formation de S C, et j'inclinerais volontiers à lire *Senatus Auspicio*.

Le moyen âge proprement dit est représenté par une monnaie anonyme des archevêques de Lyon. Le module en est tout au plus de 16 1/2 millimètres. Malgré son oxydation avancée, on distingue, au centre de l'avvers, un grand L barré, en forme de croix coudée, et la légende traditionnelle : † PRIMA SEDES. L'autre face continue la phrase : † GALLIARV, le V barré pour indiquer l'abréviation. De ce côté, une simple croix pattée orne le champ. Nous avons là une obole, et deux points doivent séparer l'R du V dans GALLIARV ; toutefois, il est difficile de s'en assurer, vu la mauvaise conservation du billon.

Le droit de battre monnaie fut accordé ou plutôt confirmé par l'empereur Frédéric I^{er} à l'archevêque Héraclius de Montboissier, en 1157. Ses successeurs usèrent du privilège pendant deux siècles et demi. En 1413, malgré les doléances de Philippe de Thurey, l'atelier de Mâcon ayant été transféré à Lyon par le roi Charles VI, supplanta le monnayage archiépiscopal. Si l'on considère qu'à la première période, les monnaies anonymes de la primatie des Gaules portent, au côté principal, LG, et, qu'à la dernière, on voit figurer, soit à l'avvers, soit au revers, le soleil, la lune, et divers emblèmes, particularités que nous n'observons pas sur notre exemplaire, on peut attribuer ce petit billon à la moyenne époque ; il aurait donc été ouvré au cours du XIII^e siècle, peut-être même au commencement du XIV^e.

L'activité du monnayage ecclésiastico-lyonnais est hors de doute, et se trouve démontrée par le fait que ce type est commun dans nos pays. On le rencontre associé aux basses espèces, de date bien plus rapprochée, de France, de Savoie, de Dombes et autres principautés souveraines. Dernièrement encore, il m'en a été communiqué un exemplaire, presque identique à celui-ci, provenant

de l'ancien cimetièrre de Chalamont, que l'on a défoncé l'an passé. Cette persistance à se maintenir sans décri, ne peut s'expliquer, je crois, que par ses grands rapports avec l'obole viennois et, conséquemment, par son emploi comme monnaie de servis. Il ne faut pas oublier que les commissaires-feudistes continuèrent, presque jusqu'à la fin du siècle dernier, à inscrire les redevances, dans les terriers, à la forme des temps féodaux.

Avec Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel, ducs de Savoie, nous touchons aux temps modernes.

Voici un sol de 60 à l'écu d'Emmanuel-Philibert. Il contient, au droit, un écusson fleuronné aux armes du prince et accosté d'un point à dextre et à senestre ; l'écu est surmonté d'une couronne coupant la légende, tandis qu'au bas un B en couvre la pointe. EM · FILIB · D · G · DVX · SABAVD. En retournant la pièce, nous voyons une croix de saint Maurice dans un contour quadrilobé, dont les angles intérieurs sont garnis de quatre points et les extérieurs de quatre chiffres formant le le millésime 157. ; autour : † IN · TE · DOMINE · CONFIDO · E · D · Il n'y a pas à s'y méprendre, ce sol a été frappé à Bourg par Emmanuel Diano, qui afferma l'atelier de 1576 à 1580.

Les quatre monnaies savoisiennes qui viennent ensuite, sont des quarts de sol de Charles-Emmanuel. Le type est connu. C E, avec couronne au-dessus, deux ou quatre roses, un filet et un grènetis pour ornements, tel est l'avcrs. Presque invariablement on trouve, au revers, la croix de saint Maurice, dans un double quadrilobe, avec des points ou des rosettes aux angles tant intérieurs qu'extérieurs. Deux de nos quarts sont marqués d'un B, l'un au bas de l'avcrs, où deux points accompagnent le sigle, et l'autre au bas du revers. C'est dire qu'ils sortent également de l'hôtel monétaire de Bourg. Le mauvais état des deux autres ne permet pas d'être aussi affirmatif sur leur provenance.

Les ducs de Bourbon avaient pris pied en deçà de la Saône, par la donation du Beaujolais à la part de l'empire, que leur fit Édouard de Beaujeu, le 23 juin 1400. Leurs possessions, successivement agrandies, formèrent la véritable Dombes. Après la défection du Connétable, François I^{er} les confisqua, mais, en 1560, elles furent rendues, par François II, à Louis de Bourbon, duc de Montpensier. Le petit-fils de ce dernier fut seigneur de la Dombes de 1592 à 1600 et, comme ses prédécesseurs, battit monnaie à Trévoux. De lui on connaît diverses pièces, testons, demi-testons, demi-francs, quarts d'écus, etc., en argent et en billon ; les décombres de la percée ne nous ont restitué que deux liards : † H · P · DOMBAR · D · MONTISP · M · ; dans le champ, un H couronné entre trois fleurs de lis. Seconde face : croix pattée, évidée et anglée de feuilles ; légende : † DNS · ADIVTOR · MEVS · ..., le millésime doit suivre, mais il est absolument méconnaissable.

Remarquez l'M qui termine la légende du droit. L'M fut fréquemment employé comme marque monétaire de l'atelier de Trévoux, sous les princes de Bourbon-Montpensier. Il faisait dire, par un jeu de mots fort à la mode, dans le patois des régions avoisinantes, qu'il y avait beaucoup d'esprit à Trévoux. *Te n'as gen d'aime — d'emme — répétait un vieux dicton, va-z-en quéri à Trévoux.*

Ces piécettes ne sont pas rares, non plus que les deux suivantes.

En mourant, Henri de Bourbon ne laissa qu'une fille en bas âge, nommée Marie. Après que sa veuve, Henriette de Joyeuse, eut, en 1614, convolé en secondes noces avec Charles de Lorraine, duc de Guise, le cardinal de Joyeuse, grand-oncle de la jeune princesse, prit en mains sa tutelle, et émit de la monnaie en son nom. Les liards de Marie de Dombes différaient peu de ceux de son père et de son aïeul. On adopta les mêmes types

parce qu'on voulait probablement utiliser les mêmes coins; l'on n'y opéra que les modifications strictement indispensables. Au droit : † M · P · DOMBAR · D · MONTISP ·, puis un cœur, un I ou une rose; au centre, un grand M couronné, entre trois lis. Revers identiques aux précédents. Les exemplaires que nous avons sous les yeux sont trop fortement rognés pour qu'il soit possible de décider en laquelle de ces trois séries ils doivent être classés.

Marie épousa Gaston d'Orléans en 1626, et fut mère de Marie d'Orléans, duchesse de Montpensier, surnommée la Grande Demoiselle.

Le Dauphiné, lui aussi, nous apporte son contingent. C'est d'abord un douzain de Henri III, qualité de dauphin, en argent bas. Dans le champ de l'avvers, écu écartelé France et Dauphiné; il est sommé de la couronne royale et accosté de deux H; HENRICVS III P · D · G · FRANC · ET · NAV · REX ·. Au revers : croix échancrée, cantonnée, aux 1^{er} et 4^{me}, d'un dauphin, aux 2^{me} et 3^{me}, d'une couronne : SIT · NOMEN · DNI · BENEDICT · 1587 · ZR · Atelier de Grenoble.

Nous rencontrons ensuite un jeton dauphinois. Il est en cuivre et du module de 28 millimètres. Henri IV monte un cheval galopant à droite, la housse aux armes de France et de Navarre; de la main gauche il tient les rênes, et de la droite brandit son épée. Au-dessous, pêle-mêle, étendards, heaumes, boucliers, etc.; HENRI IIII ROY DE FRANCE... ANNO 1606. — Exergue : H ⌘ K. A l'intérieur du revers, les blasons de France et de Navarre et un dauphin posés en triangle sur deux rameaux de laurier, dont une couronne de même encoint les tiges;DAVLPHIN ET NAVARRE ⌘ La maladresse de l'ouvrier qui l'a contraint, pour se refaire, à frapper, sur trois points différents, l'exergue et le millésime, a oblitéré les légendes.

On ne trouve pas ce type dans la série sans fin des

méreaux d'Henri IV. Serait-ce une production allemande qui n'entrerait pas dans la série historique ? La mauvaise exécution du travail ne rend pas cette conjecture invraisemblable. Nous ajouterons même que, tout bien considéré et malgré l'apparente contradiction des dates, on peut voir dans les caractères de l'exergue une marque de fabrique ; l'officine ne serait autre que celle d'où est sortie la pièce que voici.

C'est encore un jeton en cuivre, on ne devinerait pas de qui, l'eût-on donné en mille. Il évoque le souvenir de Jean Kravwincrel, de Nuremberg. ⌘ HANNIS KRAVWINCREL IN · NVR (emberg) entre deux grènetis ; le champ est chargé de trois couronnes de marquis et de trois lis alternant autour d'une rose centrale. Au revers le globe impérial, surmonté d'une croix, dans un double trilobe à angles saillants, et deux grènetis enfermant la légende : ⌘ GOTTES · GABEN · SOL · MAN · LOB (en), *De Dieu on doit louer les dons.*

Un Allemand pur sang, à qui j'avais soumis ces légendes pour en avoir le sens, m'avait fait observer que ce produit métallique pouvait être vieux de trois siècles, attendu que, depuis ce temps, au moins, l'orthographe de SOL s'est enrichie d'une lettre supplémentaire ; on écrit SOLL. Il avait pronostiqué juste. Des renseignements que je me suis procurés, il résulte que nous avons sous les yeux un jeton de jeu ou de compte, analogue à ce qu'on appelle, vulgairement, en français, une *louise*. Hans Kravwincrel est le fabricant. Il était fils de Hans Jacob, et tint boutique ouverte, à Nuremberg, de spécialités en ce genre, de 1580 à 1601. C'était un industriel plutôt qu'un artiste. La maison continua longtemps de père en fils ; elle n'existe plus aujourd'hui, mais, en revanche, cette branche d'industrie est toujours très florissante à Nuremberg (1).

(1) Communication de M. le Dr Ladè.

J'ai été tenté de m'enquérir du poids des monnaies que nous venons de passer en revue ; l'usure, les rognures et leur infériorité intrinsèque m'en ont détourné. Les à peu près, que l'opération m'aurait obtenus n'auraient guère ajouté à cet article que des données de peu d'importance, par conséquent, presque superflues.

Voilà à quoi se réduit cette découverte que nous devons aux premiers travaux de la percée. Les espèces d'or et même d'argent véritablement digne de ce nom en sont absentes, il est vrai ; de plus, mises en présence des sévérités de la numismatique, ces monnaies sont presque dépourvues de valeur, n'ayant de rareté à aucun titre, mais elles fournissent une petite contribution à la science et à l'histoire particulière de la ville de Bourg. Il m'a semblé qu'à ce point de vue, elles n'étaient pas à dédaigner.

Varambon, le 8 novembre.

F. MARCHAND.
